

M. le PRESIDENT: A l'ordre. L'honorable député doit limiter ses remarques au sujet en discussion.

M. SPENCE: Pour quelle raison n'a-t-on pas permis que tous ces numéros du tarif fussent discutés en même temps? Tous ces légumes appartiennent à la même catégorie. Je ferai observer que le comité perd son temps. Cependant, je m'incline devant votre décision, monsieur le président, et je ne parlerai pas des carottes. Tout cela dépendra de ce que fera le Gouvernement et s'il a l'intention d'imposer un droit de dumping sur les asperges avant que les nôtres fassent leur apparition et qu'il l'impose en temps voulu, d'après l'avis des autorités compétentes. Puis-je demander au ministre s'il a l'intention d'imposer un droit de dumping pour sauver nos cultivateurs d'asperges?

L'hon. M. DUNNING: Je sais que mon honorable ami est expert en la matière. Pense-t-il que l'on devrait imposer cette estimation maintenant?

M. SPENCE: Non, mais nous devrions être mis au courant des intentions du ministre.

L'hon. M. DUNNING: Quelle est la vôtre?

M. SPENCE: C'est que vous nous disiez dès maintenant ce que vous ferez, afin que les gens de cette industrie sachent quoi faire et à quoi s'attendre; mais, aujourd'hui, avec l'incertitude créée par les modifications que le Gouvernement apporte aux tarifs, personne ne sait quoi faire. Vous ruinez des centaines de gens avec votre système.

L'hon. M. DUNNING: Je sollicitais l'avis d'un expert reconnu, lui demandant à quelle date, d'après lui, il conviendrait de fixer la valeur des asperges pour les fins douanières. Je lui demande son avis là-dessus.

M. SPENCE: Je ne peux pas vous fixer de date; personne n'est assez savant pour la dire, à moins que vous puissiez me dire ce que la Providence nous réserve en fait de température. Parfois l'asperge pousse de la longueur de ce crayon en une seule nuit et il faut la couper immédiatement. Si vous m'en laissez le soin, je pourrai vous donner le renseignement précis en deux jours, mais vous ne me le demanderez pas et personne autre que moi dans cette assemblée ne peut vous le dire.

M. ROSS (Moose-Jaw): Monsieur le président, je ne veux point engager une controverse entre différentes parties du pays, mais puisque nous discutons ces articles, il serait bon que le comité se rappelât qu'il existe, entre les Grands lacs et la Colombie-Britannique, une vaste région où l'on cultive très peu de légumes, y compris les asperges, et très peu

[M. Spence.]

de fruits. Si la Chambre désire imposer une valeur élevée pour les fins douanières ou grever ces produits de forts droits douaniers, le public, lui, ne veut pas que ce soit dans le but d'exploiter les gens de l'Ouest. Je conviens parfaitement que vous vouliez protéger ces produits pour le bien de vos propres cultivateurs, mais je n'approuve pas ceux qui appartenant à une région particulière se servent de la protection qu'on leur donne pour exploiter les gens qui occupent une grande partie du pays. Ces droits que l'on impose, ces valeurs que l'on fixe amènent la situation suivante: les gens de cette vaste région de l'Ouest sont incapables aujourd'hui d'acheter ces produits-là et les gens de cette région-ci ne peuvent pas les vendre, pas plus que ne le peuvent dans une large mesure les cultivateurs de Colombie-Britannique à cause des prix excessifs qu'imposent les droits de douane et les estimations de produits importés. Il n'y a pas longtemps, je crois que c'était sous le ministère précédent, mais je ne sais pas si c'était dû au cabinet ou au ministre du Revenu national, le système de l'application des tarifs fut changé et l'on adopta des tarifs régionaux pour certains fruits et légumes. Personnellement, comme député de l'Ouest, je demande que cela cesse. Prenez les trois provinces des Prairies et faites en une région pour laquelle l'on n'imposera pas de droits de douane sur les fruits et les légumes, et que le reste du Canada paie des droits sur ces produits, s'il le veut.

M. SPENCE: Un bel esprit: Tuer son frère!

M. ROSS (Moose-Jaw): Empêcher que son frère soit exploité.

M. SPENCE: Vous voulez tuer les cultivateurs de fruits et de légumes.

M. McGREGOR: Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas cultiver des asperges dans l'Ouest. Il n'y aurait alors aucune nécessité de les importer.

L'hon. M. DUNNING: On peut les cultiver, et on le fait effectivement.

M. McGREGOR: Alors à quoi visent les remarques de l'honorable député de Moose-Jaw (M. Ross)? S'ils cultivent l'asperge, ils n'ont pas besoin d'en importer. Certains honorables députés ont une bien drôle de façon de discuter cette question. Malgré tout le respect que je porte à mon honorable ami de Parkdale (M. Spence), je lui ferai observer qu'il parle du point de vue d'un commissionnaire.

L'hon. M. DUNNING: Vous voulez dire du point de vue d'un négociant.